

Les dossiers clés de l'animation au cœur des RAF

Les 15 et 16 novembre se sont tenues, à Angoulême, les Rencontres Animation Formation (RAF), organisées par le Pôle Image Magelis. Cet événement, dont c'était la dixième édition, a pour but de faire échanger entre eux les écoles, les studios et les institutionnels autour de diverses problématiques, dont l'emploi et la formation. Il est soutenu par le CNC, la CPNEF Audiovisuel (Commission paritaire nationale emploi et formation de l'audiovisuel), la Ficam (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia), le SPFA (Syndicat des producteurs de films d'animation), l'Afdas (Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs et fonds de formation des auteurs) et Audiens (groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias). Les RAF ont été précédées, le 14 novembre, des Rencontres Animation Développement Innovation (Radi), organisées également par le Pôle Image Magelis. Ces trois journées ont réuni plus de 300 professionnels.

Un secteur en croissance

A l'occasion des RAF, il a été rappelé la situation plutôt florissante de l'animation française. Grâce aux différentes mesures prises ces dernières années, comme la réforme des crédits d'impôt national et international, ou encore la modernisation du Fonds de soutien à l'audiovisuel (FSA) du CNC, le secteur est entré dans un cercle vertueux. Selon les données du CNC, la relocalisation de la fabrication des programmes et films, d'une part, et les productions exécutives d'œuvres étrangères confiées à des sociétés françaises d'autre part, ont été importantes. Pour preuve, entre 2015 et 2017, deux fois plus de dépenses ont été réalisées sur le territoire français (+183 M€). Tout cela a évidemment porté la croissance de la branche. Selon Audiens, en 2017, on comptait *"plus de 7.200 salariés [ayant] exercé une activité dans le secteur- tous types de contrats confondus, soit 900 salariés en plus par rapport à 2016"*. Par ailleurs, *"plus de 1.650 personnes ont été déclarées pour la première fois dans le secteur en 2017"*. Par rapport à 2016, Audiens a donc constaté une augmentation du nombre de primo-entrants de 19%. Et cette augmentation était de 35% entre 2015 et 2016.

... mais qui doit faire face à des menaces

Ces chiffres pourraient laisser augurer un avenir radieux à l'animation française, mais, malheureusement, de sérieuses menaces pèsent sur elle. La première : le CNC prépare un plan d'économies pour son soutien à l'audiovisuel qui se chiffrerait à 30 M€. Ce plan touchera tous les genres, l'animation comprise donc, et prendra diverses formes. Or, comme il l'a été rappelé précédemment, le CNC est un partenaire majeur de la filière. Ce plan ne sera donc pas sans conséquences. La seconde : les effets collatéraux de la fin de la diffusion de France 4 sur la TNT, courant 2020, pour laisser place à une plateforme numérique consacrée à la jeunesse, voulue par le gouvernement Philippe. Cette décision va considérablement réduire l'exposition des contenus jeunesse français et européens. *"Les programmes de FTV vont passer d'un univers [celui des chaînes jeunesse, NDLR] où la concurrence était moindre, à un univers sans limite [celui des plateformes], dominé par les*

Américains", constate Stéphane Le Bars, délégué général du SPFA. Mécaniquement, les programmes de FTV, qui constituent une grande partie de l'offre française en matière d'animation, seront donc moins vus. Or, il est important, pour que des programmes s'exportent, qu'ils rencontrent d'abord un succès sur leur marché national. En effet, des programmes peu vus intéressent moins les acheteurs. Le choix adopté par le gouvernement va donc avoir un impact, en plus, sur le rayonnement de la culture française dans le monde.

Les premiers contours de la plateforme de FTV bientôt révélés

Par ailleurs, Stéphane Le Bars a exprimé une autre crainte : celle de voir l'investissement de FTV dans la création diminuer. Certes, à ce jour, l'apport du groupe public a été sanctuarisé, mais il y a fort à parier que si les audiences des programmes baissent suite à cette transition vers le numérique – ce qui va sans doute arriver, comme cela s'est produit en Angleterre pour BBC 3, chaîne pour les jeunes adultes, qui a connu le même sort que France 4 -, l'apport de FTV sera remis en cause. Le secteur s'en trouverait alors encore plus fragilisé. Concernant la plateforme à proprement parler, Stéphane Le Bars a indiqué que des premières pistes sur sa conception devraient être données par FTV avant la fin de l'année.

Augmenter le volume de production, une priorité

En outre, au-delà des menaces, il y a des points qui sont à perfectionner pour que le secteur gagne en dynamisme. Le principal reste l'augmentation du volume annuel de production de programmes. *"Ce volume stagne entre 330 et 350 heures depuis plusieurs années. Il faut arriver à crever ce plafond de verre. Pour cela, on compte beaucoup sur l'application de la directive SMA (Services de médias audiovisuels), qui va permettre de faire entrer dans le jeu des obligations françaises des plateformes comme Netflix ou Amazon mais aussi les chaînes de groupes comme Turner"*, poursuit Stéphane Le Bars. *"En parallèle, il y a une forte demande à l'international de séries animées, car, notamment, de nouveaux territoires en recherchent. La France peut tirer pleinement parti de cette demande, mais pour cela, il faut donc que ce volume progresse"*. Stéphane Le Bars conclut : *"Au final, si, dans l'Hexagone, on fabriquait 10% à 15% de plus d'heures de programmes, cela aurait un effet positif sur le chiffre d'affaires de l'exportation"*.

La 3e édition des journées du Reca aura lieu fin mars 2019

Le Réseau des écoles françaises de cinéma d'animation (Reca) organisera la 3e édition de ses "Journées" les 28 et 29 mars 2019, à l'école Georges-Méliès, située à Orly (Val-de-Marne). Les Journées du Reca sont un rendez-vous ayant pour objectif de développer les relations entre les écoles membres du réseau et les professionnels du secteur, et de donner aux étudiants tous les conseils nécessaires à leur insertion dans le monde du travail. Par ailleurs, le Reca a précisé, à Angoulême, qu'à partir du premier trimestre 2019, il pourra accueillir comme membres pas seulement des écoles, mais toutes les personnes ou structures (studios, etc.) souhaitant participer à ses travaux et à ses actions. En ce moment, le Reca est mobilisé, entre autres, sur la création d'une web tv, qui proposerait des contenus informatifs, mais aussi des master class, etc.